

Organisme de formation déclaré auprès de la préfecture sous le numéro : 11 92 20431 92

Dates de formation :

Durée totale : 12 heures

Lieu de la formation :

Nombre de participants : 1

Cout total de la formation : € HT

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les principaux aspects de la législation sociale du spectacle, connaître les taux et typologies de contrats

Méthode pédagogique :

Cours théoriques, étude de cas pratiques et mises en situation.

Programme de la formation

- Points de droits liés aux professionnels du spectacle
- Le régime commun et l'exception, le contrat à durée déterminée
- Les régimes particuliers, conventions collectives, accords d'entreprise (réalisateurs, artistes interprètes, intermittents techniques).
- Le cadre réglementaire de l'emploi des intermittents, au sens du régime d'assurance chômage.
- Les conditions d'accès au régime et la réglementation des annexes 8 et 10 (champ d'application et affiliation des salariés intermittents)
- Particularités sur le bulletin de paye (taux de cotisations, formules, plafonds spécifiques).
- Les obligations des employeurs
- Les suppléments de cachets
- Les institutions sociales du spectacle : AUDIENS, Congés spectacles, AFDAS.